

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) et FSC (Forest Stewardship Council) sont deux certifications forestières internationales qui ont pour objectif de promouvoir la gestion durable des forêts. Elles attestent du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt, assurent une traçabilité de la matière depuis la forêt jusqu'au produit fini et permettent ainsi aux consommateurs de choisir des produits provenant de forêts gérées durablement.

Elles veillent donc à la valorisation, à la conservation de la ressource forestière, ainsi qu'au maintien et au développement de la biodiversité.

Le système de certification PEFC



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

PEFC : programme européen de certification forestière (en anglais : 'Pan European Forest Certification'), devenu 'programme de reconnaissance des certifications forestières' (en anglais : 'Program of the endorsement of forest certification schemes') avec l'élargissement de PEFC au monde entier.

C'est la première source de bois certifié en France et dans le monde.

Le système de certification PEFC a été créé en 1999 dans le but d'apporter aux consommateurs la garantie d'acheter un produit issu de forêts gérées durablement et dont l'exploitation respecte les fonctions économiques, sociétales, environnementales et de protection de la forêt, avec des standards de gestion plus exigeants que les contraintes réglementaires nationales.

- ➔ 60 % des forêts communales françaises sont certifiées PEFC, ainsi que l'ensemble des forêts domaniales.
- ➔ En Normandie 174 000 ha, soit 37% de la forêt normande, sont certifiés pour 815 propriétaires.

Le système PEFC prend en compte la **certification forestière (propriétaires et exploitants qui produisent et récoltent le bois) et la certification des entreprises de la filière forêt-bois qui transforment et commercialisent le bois et les produits finis en bois.**

Le schéma de certification validé pour chaque pays admet le principe d'amélioration continue obtenu par consensus entre trois collèges : les propriétaires forestiers, les entreprises de la filière et les usagers de la forêt.

Le système de certification FSC

Forest Stewardship Council en anglais, traduit par « Conseil de Soutien de la forêt » en français. Initialement développé à l'international, l'association FSC-France a été créée en 2006.



Les principes et critères ont été révisés à plusieurs reprises et le sont régulièrement pour actualiser les standards nationaux. En mai 2017, un « Référentiel de gestion forestière durable adapté pour la France métropolitaine » a été publié.

- ➔ En Normandie, depuis mars 2018, les forêts domaniales d'Eawy et d'Arques (76) sont certifiées FSC, en plus de la certification PEFC, pour répondre aux attentes formulées par un certain nombre d'industriels normands du bois.

